

Image not found or type unknown



Avance sur succession entre frères et soeurs

Par **hugiloa**, le **17/02/2014** à **10:21**

Notre mère est âgée de 93 ans. Nous sommes 4 enfants. Une de mes sœurs divorcée a de graves difficultés financières et est sous la menace d'une expulsion par huissier. Notre mère n'est pas au courant de la situation et nous souhaitons la laisser en dehors de ces problèmes, elle ne comprendrait pas. Ma question est la suivante : Si mon frère, ma sœur et moi même aidons financièrement notre sœur dans le besoin , pourrions nous récupérer l'argent prêtée au moment de la succession de notre mère en sachant que celle ci a l'argent nécessaire et ce à quel cout ?

Merci d'avance pour votre réponse.